



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2021-03-18

COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2021

ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

L'an deux mil vingt et un, le trente mars à 16h, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Simone Veil de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian Malandit-Sallaud.

Date de la convocation : 22 mars 2021

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 25

Pouvoirs : 4

Secrétaire de séance : Christophe MIQUEU

Présents : Vincent LAFITTE, DGFIP, Bernis Hunald, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Directeur du service administratif.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BOURDIER Christian, LAVIGNAC Marie-Claude, POIVERT Liliane, / Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : BRIS Daniel, LABORDE Thierry, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe (pouvoir de MARTY Bruno), MOTHES Christophe / Communauté de communes du Grand St Emilionnais : LE GOUZOUGUEC Yannick, MICHEL Fabrice / Communauté de communes de Montaigne Montravel : BOUTY Gilbert, LAPEROUSAZ Patrick, REY Jean-Louis / Communauté de communes du Pays Foyen : BOUDENS David, GROSSIAS Mireille (pouvoir de GARCIA Miguel), LACHAIZE Yolande (pouvoir de PLAT Tristan), MAS François (pouvoir de MARGOUILLE), TOULOUSE Brigitte / Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : CHAMPAGNE Marie-Claude, DESPUJOL Michel, MALANDIT-SALLAUD Christian, MERCIER Bastien, MASCOTTO Jean-Louis, VILLETTE Roger.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes du Pays Foyen : GARCIA Miguel (pouvoir à GROSSIAS Mireille), MARGOUILLE (pouvoir à MAS François), PLAT Tristan (pouvoir à LACHAIZE Yolande)  
Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : MARTY Bruno (pouvoir à MIQUEU Christophe)

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques, CESAR Gérard, FAURE Charles, THIBEAU Daniel  
Communauté de communes du Grand St Emilionnais : GUIMBERTEAU Yannick  
Communauté de communes de Montaigne Montravel : BOIDE Thierry, MARTY Sylvain.  
Communauté de communes du Pays Foyen : ROUBINEAU Jean-Pierre.  
Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : LAMARCHE Alexandre, MONGET Olivier.

### ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

Vu la Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

Vu le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

Considérant l'étude sur la gestion de proximité des biodéchets dans laquelle l'USTOM s'est engagé,

Considérant la phase de test des dispositifs à mettre en place ainsi que le suivi

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer des conventions d'engagement de services civiques avec une association agréée,

-**AUTORISE** Monsieur le Président à ouvrir les crédits nécessaires pour le défraiement pour les services civiques.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
- réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLA

